

# TARIF **RIEDEL** - CHR – FRANCE

## Collections Restaurant

Valable à partir du 1er octobre 2016



**GRAPE**  **VARIETAL SPECIFIC**<sup>®</sup>

RSN Crystal France / Riedel France  
18 Avenue Franklin Delano Roosevelt  
75008 Paris  
01.42.89.86.08

Vous trouverez dans ce tarif : **notre gamme « Restaurant » exclusivement réservée à un usage professionnel et non destinée à la revente.**

Cette offre est exclusivement réservée au secteur CHR: La gamme Riedel se décline en plusieurs collections de verres pour tous les styles « O Restaurant » propose une utilisation ludique et décontractée, «Degustazione» et «Ouverture» sont les gammes les plus compétitives qui pourront répondre à vos besoin en verrerie économique, « Riedel Restaurant » reste le classique de chez Riedel, « Extreme Restaurant » vous offre une version plus contemporaine et Vinum XL vient satisfaire les besoins en verres de grandes tailles. La gamme VERITAS, un verre mécanique Haute Définition qui donne l'illusion d'un verre soufflé bouche. « Sommelier Restaurant », la version mécanique des deux premiers verres œnologiques créés en 1958 par Klaus Riedel.

#### **Conditions de vente:**

**La collection Riedel Restaurant est exclusivement destinée à être utilisée par le secteur CHR. En aucun cas ces verres ne peuvent être destinés à la revente.**

-Commande minimum pour ouverture de compte : 250,00€

-Commande minimum de réassort : 90,00 €. Toute commande inférieure à ce montant se verra grevée d'un supplément de 20 euros

#### **Assurance casse :**

Nous vous recommandons une assurance casse pour le transport d'un montant de 2% sur la valeur de la commande. Pour que cette assurance soit effective, toute réclamation doit nous parvenir dans un délai maximum de 14 jours à réception de la marchandise. Pour que cette demande soit prise en compte il est impératif de nous envoyer les photos de la marchandise cassée ou abimé. Celle-ci reste néanmoins optionnelle.

# Contacts Commerciaux RIEDEL en France

**Thibault MARTIN** Responsable des ventes RIEDEL zone Est

Tel: 06.71.81.02

E-mail: [t.martin@riedel.com](mailto:t.martin@riedel.com)

**Camille ILLE** Responsable des ventes RIEDEL zone Ouest

Tel: 07.70.44.53.25

E-mail: [c.ille@riedel.com](mailto:c.ille@riedel.com)

**Philippe GUILLON** Directeur Exécutif France

Tel: 06.23.30.25.42

E-mail: [p.guillon@riedel.com](mailto:p.guillon@riedel.com)

**Colombe ARNAUD** Gestion et Administration des ventes  
France

Tel: 01.42.89.86.08

E-mail: [riedelfrance@riedel.com](mailto:riedelfrance@riedel.com)

**Monika MARK** Gestion et Administration des ventes  
France

Tel: +43 5372 64896 – 300

E-mail: [m.mark@riedel.com](mailto:m.mark@riedel.com)



## Verres de mise en place/Banquet

DESCRIPTION	ref #	Qualité	UNITES DE VENTE PAR CARTON	CARTONS PAR COUCHE	COUCHES PAR PALETTE	CARTONS PAR PALETTE	Jusqu'à 299€	De 300€ à 599€	De 600€ à 999€	Au delà de 1000€
-------------	-------	---------	----------------------------	--------------------	---------------------	---------------------	--------------	----------------	----------------	------------------

### DEGUSTAZIONE

degustazione

Vin Rouge	0489/0	Cristallin	12	8	7	56	<b>2,45 €</b>
Vin Blanc	0489/01	Cristallin	12	10	8	80	
Degustazione O	0489/41	Cristallin	12	6	14	84	
Degustazione Champagne	0489/48	Cristallin	12	8	7	56	

### OUVERTURE RESTAURANT

ouverture  
restaurant

Magnum	0480/90	Cristallin	12	8	8	64	<b>3,50 €</b>	<b>3,33 €</b>	<b>3,15 €</b>	<b>2,98 €</b>
Vin Rouge	0480/00	Cristallin	12	10	9	90				
Vin Blanc	0480/05	Cristallin	12	12	9	108				
Champagne	0480/08	Cristallin	12	12	8	96				
Eau	0480/01	Cristallin	12	10	20	200				

# Verres « Grape Varietal Specifics » (Adaptés à chaque cépages)

DESCRIPTION	ref #	Qualité	UNITES DE VENTE PAR CARTON	CARTONS PAR COUCHE	COUCHES PAR PALETTE	CARTONS PAR PALETTE	Jusqu'à 299€	De 300€ à 599€	De 600€ à 999€	Au delà de 1000€
-------------	-------	---------	----------------------------	--------------------	---------------------	---------------------	--------------	----------------	----------------	------------------

## RIEDEL RESTAURANT



Syrah	0446/30	Cristallin	12	5	7	35	<b>4,30 €</b>	<b>4,09 €</b>	<b>3,87 €</b>	<b>3,66 €</b>
Pinot Noir	0446/07	Cristallin	12	5	7	35				
Cabernet/Merlot	0446/0	Cristallin	12	5	7	35				
Riesling	0446/15	Cristallin	12	8	7	56				
Chardonnay/Viognier	0446/05	Cristallin	12	8	7	56				
Chardonnay avec élevage sous bois	0446/97	Cristallin	12	5	7	35				
Champagne	0446/48	Cristallin	12	13	8	104				
Eau	0446/02	Cristallin	12	10	11	110				

## RIEDEL RESTAURANT AVEC MARQUE DE JAUGE INTEGREE A 10cl / 12cl / 15cl

### PROMOTION SERVICE AU VERRE

Syrah	0446/30-1	Cristallin	12	5	7	35	<b>3,50 €</b>	<b>3,33 €</b>	<b>3,15 €</b>	<b>2,98 €</b>
Cabernet/Merlot	0446/0-1	Cristallin	12	5	7	35				
Pinot Noir	0446/07-1	Cristallin	12	5	7	35				
Riesling / Zinfandel	0446/15-1	Cristallin	12	8	7	56				
Chardonnay/Viognier	0446/05-1	Cristallin	12	8	7	56				
Chardonnay avec élevage sous bois	0446/97-1	Cristallin	12	5	7	35				
Champagne	0446/48-1	Cristallin	12	13	8	104				

DESCRIPTION	ref #	Qualité	UNITES DE VENTE PAR CARTON	CARTONS PAR COUCHE	COUCHES PAR PALETTE	CARTONS PAR PALETTE	Jusqu'à 299€	De 300€ à 599€	De 600€ à 999€	Au delà de 1000€
-------------	-------	---------	----------------------------	--------------------	---------------------	---------------------	--------------	----------------	----------------	------------------

## EXTREME RESTAURANT

*extreme*  
restaurant

Cabernet	0454/0	Cristallin	12	5	7	35	<b>5,30 €</b>	<b>5,04 €</b>	<b>4,77 €</b>	<b>4,51 €</b>
Pinot Noir Central Otago	0454/67	Cristallin	12	4	7	28				
Pinot Noir	0454/07	Cristallin	12	4	7	28				
Rosé	0454/55	Cristallin	12	8	7	56				
Riesling/Sauvignon Blanc	0454/05	Cristallin	12	8	7	56				
Prosecco supérieur	0454/85	Cristallin	12	8	7	56				
Chardonnay avec élevage sous bois	0454/97	Cristallin	12	4	7	28				

## XL RESTAURANT

**XL**  
restaurant

Cabernet	0447/00	Cristallin	12	5	7	35	<b>5,30 €</b>	<b>5,04 €</b>	<b>4,77 €</b>	<b>4,51 €</b>
Hermitage	0447/30	Cristallin	12	6	7	42				
Pinot Noir	0447/07	Cristallin	12	5	7	35				
Riesling	0447/15	Cristallin	12	8	7	56				
Viognier	0447/05	Cristallin	12	8	7	56				
Chardonnay avec élevage sous bois	0447/97	Cristallin	12	5	7	35				
Champagne Millésimé	0447/28	Cristallin	12	12	7	84				

DESCRIPTION	ref #	Qualité	UNITES DE VENTE PAR CARTON	CARTONS PAR COUCHE	COUCHES PAR PALETTE	CARTONS PAR PALETTE	Jusqu'à 299€	De 300€ à 599€	De 600€ à 999€	Au delà de 1000€
-------------	-------	---------	----------------------------	--------------------	---------------------	---------------------	--------------	----------------	----------------	------------------

## VERITAS RESTAURANT

VERITAS

Nouveau Monde Shiraz	0449/30	Cristallin	6	12	6	72	<b>9,95 €</b>	<b>9,45 €</b>	<b>8,96 €</b>	<b>8,46 €</b>
Vieux Monde Syrah	0449/41	Cristallin	6	12	7	84				
Cabernet/Merlot	0449/0	Cristallin	6	12	7	84				
Nouveau Monde Pinot Noir / Champagne Rosé	0449/67	Cristallin	6	10	7	70				
Ancien Monde Pinot Noir	0449/07	Cristallin	6	10	7	70				
Verre à vins de Champagne	0449/28	Cristallin	6	16	7	112				
Riesling / Zinfandel	0449/15	Cristallin	6	19	7	133				
Chardonnay avec élevage sous bois	0449/97	Cristallin	6	11	7	77				
Coupe / Moscato / Martini	0449/09	Cristallin	6	11	9	99				
Viogner / Chardonnay	0449/05	Cristallin	6	19	7	133				
Bière <b>NOUVEAUTÉ !</b>	0449/11	Cristallin	6	16	10	160				
Spiritueux <b>NOUVEAUTÉ !</b>	0449/71	Cristallin	6	19	7	133				

## SOMMELIER RESTAURANT

sommeliers  
—RESTAURANT—

Bordeaux Grand Cru	0300/00	Cristallin	6	11	6	66	<b>11,95 €</b>	<b>11,35 €</b>	<b>10,76 €</b>	<b>10,16 €</b>
Bourgogne Grand Cru	0300/16	Cristallin		9	7	63				
Champagne	0300/28	Cristallin	6	21	6	126				

DESCRIPTION	ref #	Qualité	UNITES DE VENTE PAR CARTON	CARTONS PAR COUCHE	COUCHES PAR PALETTE	CARTONS PAR PALETTE	Jusqu'à 299€	De 300€ à 599€	De 600€ à 999€	Au delà de 1000€
-------------	-------	---------	----------------------------	--------------------	---------------------	---------------------	--------------	----------------	----------------	------------------

## SOUFFLÉ BOUCHE SOMMELIERS RQ (2<sup>nd</sup> choix)– SELON DISPONIBILITÉS

SOMMELIERS ROSE	4400/04	Soufflé bouche	4	96	8	768	<b>24,00 €</b>	<b>22,80 €</b>	<b>21,60 €</b>	<b>20,40 €</b>
SOMMELIERS ALSACE	4400/05	Soufflé bouche	4	40	8	320				
SOMMELIERS MONTRACHET	4400/07	Soufflé bouche	4	40	8	320				
SOMMELIERS CHAMPAGNE	4400/08	Soufflé bouche	4	40	8	320				
SOMMELIERS RIESLING GRAND CRU R.Q.	4400/15	Soufflé bouche	4	40	8	320				
SOMMELIERS MARTINI	4400/17	Soufflé bouche	4	40	8	320				
SOMMELIERS SHERRY / TEQUILA	4400/18	Soufflé bouche	4	40	8	320				
SOMMELIERS WATER	4400/20	Soufflé bouche	4	96	8	768				
SOMMELIERS VINTAGE CHAMPAGNE	4400/28	Soufflé bouche	4	40	8	320				
SOMMELIERS LOIRE	4400/33	Soufflé bouche	4	40	8	320				
SOMMELIERS SAUTERNES	4400/55	Soufflé bouche	4	40	8	320				
SOMMELIERS VINTAGE PORT	4400/60	Soufflé bouche	4	96	8	768				
SOMMELIERS COGNAC XO	4400/70	Soufflé bouche	4	96	8	768				
SOMMELIERS COGNAC V.S.O.P.	4400/71	Soufflé bouche	4	96	8	768				
SOMMELIERS SINGLE MALT WHISKY	4400/80	Soufflé bouche	4	96	8	768				
SOMMELIERS SPARKLING WINE	4400/88	Soufflé bouche	4	40	8	320				
SOMMELIERS CHABLIS	4400/0	Soufflé bouche	4	40	8	320				
SOMMELIERS HERMITAGE	4400/30	Soufflé bouche	4	40	8	320	<b>29,00 €</b>	<b>27,55 €</b>	<b>26,10 €</b>	<b>24,65 €</b>
SOMMELIERS TINTO RESERVA	4400/31	Soufflé bouche	4	40	5	320				
SOMMELIERS BORDEAUX GRAND CRU	4400/00	Soufflé bouche	4	24	6	144	<b>33,00 €</b>	<b>31,35 €</b>	<b>29,70 €</b>	<b>28,05 €</b>
SOMMELIERS BOURGOGNE GRAND CRU	4400/16	Soufflé bouche	4	24	6	144				



DESCRIPTION	ref #	Qualité	UNITES DE VENTE PAR CARTON	CARTONS PAR COUCHE	COUCHES PAR PALETTE	CARTONS PAR PALETTE	Jusqu'à 299€	De 300€ à 599€	De 600€ à 999€	Au delà de 1000€
-------------	-------	---------	----------------------------	--------------------	---------------------	---------------------	--------------	----------------	----------------	------------------

**SOUFFLÉ BOUCHE  
SOMMELIERS BLACK TIE  
(2<sup>nd</sup> choix)– SELON DISPONIBILITÉS**

SOMMELIERS BLACK TIE MONTRACHET	4100/07-R	Soufflé bouche	4	40	8	320	<b>26,00 €</b>	<b>24,70 €</b>	<b>23,40 €</b>	<b>22,10 €</b>
SOMMELIERS BLACK TIE CHIANTI CLASSICO / RIESLING GRAND CRU	4100/15-R	Soufflé bouche	4	40	8	320				
SOMMELIERS BLACK TIE VINTAGE CHAMPAGNE	4100/28-R	Soufflé bouche	4	40	8	320				
SOMMELIERS BLACK TIE LOIRE	4100/33-R	Soufflé bouche	4	40	8	320				
SOMMELIERS BLACK TIE BORDEAUX MATURE	4100/98-R	Soufflé bouche	4	40	8	320				
SOMMELIERS BLACK TIE BORDEAUX GRAND CRU	4100/00-R	Soufflé bouche	4	24	6	144	<b>35,00 €</b>	<b>33,25 €</b>	<b>31,50 €</b>	<b>29,75 €</b>
SOMMELIERS BLACK TIE BOURGOGNE GRAND CRU	4100/16-R	Soufflé bouche	4	24	6	144				
SOMMELIERS BLACK TIE HERMITAGE	4100/30-R	Soufflé bouche	4	40	8	320				

## Verres à Vins sans pieds, verres à eau, verres à Soft drinks

DESCRIPTION	ref #	Qualité	UNITES DE VENTE PAR CARTON	CARTONS PAR COUCHE	COUCHES PAR PALETTE	CARTONS PAR PALETTE	Jusqu'à 299€	De 300€ à 599€	De 600€ à 999€	Au delà de 1000€
-------------	-------	---------	----------------------------	--------------------	---------------------	---------------------	--------------	----------------	----------------	------------------



Vin Rouge	0413/30	Cristallin	12	8	13	104	2,45 €			
Vin Blanc	0413/33	Cristallin	12	9	15	135				

### RESTAURANT O



Syrah/Shiraz	0412/30	Cristallin	12	6	12	72	3,50 €	3,33 €	3,15 €	2,98 €
Cabernet/Merlot	0412/0	Cristallin	12	6	13	78				
Pinot/Nebbiolo	0412/07	Cristallin	12	9	7	63				
Riesling / Sauvignon Blanc	0412/15	Cristallin	12	10	15	150				
Viognier/Chardonnay	0412/05	Cristallin	12	10	16	160				
Chardonnay avec élevage sous bois	0412/97	Cristallin	12	11	7	77				
Champagne	0412/28	Cristallin	12	15	14	210				
Spiritueux	0412/60	Cristallin	12	13	17	221				

### THE BIG O RESTAURANT



Big O Cabernet	0412/00	Cristallin	12	5	13	65	3,50 €	3,33 €	3,15 €	2,98 €
Big O Pinot Noir	0412/67	Cristallin	12	5	13	65				

DESCRIPTION	ref #	Qualité	UNITES DE VENTE PAR CARTON	CARTONS PAR COUCHE	COUCHES PAR PALETTE	CARTONS PAR PALETTE	Jusqu'à 299€	De 300€ à 599€	De 600€ à 999€	Au delà de 1000€
-------------	-------	---------	----------------------------	--------------------	---------------------	---------------------	--------------	----------------	----------------	------------------

## COCA-COLA



Verre Coca Cola	0412/21	Cristallin	12	10	10	100	<b>3,50 €</b>	<b>3,33 €</b>	<b>3,15 €</b>	<b>2,98 €</b>
-----------------	---------	------------	----	----	----	-----	---------------	---------------	---------------	---------------

## HAPPY O RESTAURANT

Happy O Rouge	0412/05-R	Cristallin	12	10	16	160	<b>3,50 €</b>	<b>3,33 €</b>	<b>3,15 €</b>	<b>2,98 €</b>
Happy O Vert	0412/05-G	Cristallin	12	10	16	160				
Happy O Jaune	0412/05-Y	Cristallin	12	10	16	160				
Happy O Bleu	0412/05-B	Cristallin	12	10	16	160				

DESCRIPTION	ref #	Qualité	UNITES DE VENTE PAR CARTON	CARTONS PAR COUCHE	COUCHES PAR PALETTE	CARTONS PAR PALETTE	Jusqu'à 299€	De 300€ à 599€	De 600€ à 999€	Au delà de 1000€
-------------	-------	---------	----------------------------	--------------------	---------------------	---------------------	--------------	----------------	----------------	------------------

## RIEDEL BAR

Cocktail Extreme Restaurant	0454/17	Cristallin	12	4	7	28	<b>4,60 €</b>	<b>4,37 €</b>	<b>4,14 €</b>	<b>3,91 €</b>
Tequila Riedel Restaurant	0446/18	Cristallin	12	13	8	104				
Cognac Riedel Restaurant	0446/71	Cristallin	12	13	8	104				
Porto Riedel Restaurant	0446/60	Cristallin	12	12	9	108				
Single Malt Whisky Riedel Restaurant	0446/80	Cristallin	12	13	16	208				
Bière Riedel Restaurant	0446/11	Cristallin	12	8	10	80				
Martini O Restaurant	0412/77	Cristallin	12	8	7	56				
Spiritueux/vins mutés/ Brandies O Restaurant	0412/60	Cristallin	12	13	17	221				
Long Drink Ouverture Restaurant	0480/03	Cristallin	12	9	12	108				
Whisky Ouverture Restaurant	0480/02	Cristallin	12	10	16	160				
Water Ouverture Restaurant	0480/01	Cristallin	12	10	20	200				

## MANHATTANN



Single old fashion	0419/01	Cristallin	12	10	16	160	<b>2,45 €</b>
Double old fashion	0419/02	Cristallin	12	8	17	136	
Softdrink tumbler	0419/03	Cristallin	12	12	12	144	
Highball	0419/04	Cristallin	12	12	9	108	

DESCRIPTION	ref #	Qualité	UNITES DE VENTE PAR CARTON	CARTONS PAR COUCHE	COUCHES PAR PALETTE	CARTONS PAR PALETTE	Jusqu'à 299€	De 300€ à 599€	De 600€ à 999€	Au delà de 1000€
-------------	-------	---------	----------------------------	--------------------	---------------------	---------------------	--------------	----------------	----------------	------------------

## ACCESSOIRES

Essuie verre en microfibre	0010/07	-	1	-	-	-	7,50€	7,13€	6,75€	6,38€
----------------------------	---------	---	---	---	---	---	-------	-------	-------	-------

## CARAFES MÉCANIQUES

Syrah	1446/13	Cristallin	6	6	7	42	12,50 €	11,88 €	11,25 €	10,63 €
Merlot	1446/14	Cristallin	6	9	7	63	10,50 €	9,98 €	9,45 €	8,93 €
Swirl	1456/13	Cristallin	6	12	4	48	12,50 €	11,88 €	11,25 €	10,63 €
RIEDEL Apple NY	1466/13	Cristallin	6	6	9	54	15,50 €	14,73 €	13,95 €	13,18 €

DESCRIPTION	ref #	Qualité	UNITES DE VENTE PAR CARTON	CARTONS PAR COUCHE	COUCHES PAR PALETTE	CARTONS PAR PALETTE	Jusqu'à 299€	De 300€ à 599€	De 600€ à 999€	Au delà de 1000€
-------------	-------	---------	----------------------------	--------------------	---------------------	---------------------	--------------	----------------	----------------	------------------

## SOUFFLÉ BOUCHE CARAFES (2<sup>nd</sup> choix)– SELON DISPONIBILITÉS

DECANTER RIEDEL "O"-THUMS SINGLE	1414/13	Soufflé bouche	1	20	14	280	<b>43,00 €</b>	<b>40,85 €</b>	<b>38,70 €</b>	<b>36,55 €</b>
DECANTER BLACK TIE SMILE	2009/01	Soufflé bouche	1	7	11	77				
DECANTER BLACK TIE TOUCH	2009/02	Soufflé bouche	1	7	11	77				
DECANTER BLACK TIE BLISS	2009/03	Soufflé bouche	1	7	11	77				
DECANTER BLACK TIE OCCHIO NERO	2009/04	Soufflé bouche	1	7	11	77				
DECANTER BLACK TIE SMILE STRIPE PINK	2009/01	Soufflé bouche	1	7	11	77				
DECANTER BLACK TIE TOUCH STRIPE PINK	2009/02	Soufflé bouche	1	7	11	77				
DECANTER BLACK TIE BLISS STRIPE PINK	2009/03	Soufflé bouche	1	7	11	77				
DECANTER BLACK TIE SMILE STRIPE RED	2009/01	Soufflé bouche	1	7	11	77				
DECANTER BLACK TIE TOUCH STRIPE RED	2009/02	Soufflé bouche	1	7	11	77				
DECANTER BLACK TIE BLISS STRIPE RED	2009/03	Soufflé bouche	1	7	11	77				
RIEDEL DECANTER	2015/02	Soufflé bouche	1	7	11	77	<b>57,00 €</b>	<b>54,15 €</b>	<b>51,30 €</b>	<b>48,45 €</b>
DECANTER CORNETTO SINGLE R.Q.	1977/13	Soufflé bouche	1	16	12	192				
DECANTER ESCARGOT	2011/02	Soufflé bouche	1	7	11	77				
DECANTER ULTRA R.Q.	2400/14	Soufflé bouche	1	12	6	72				
DECANTER CORNETTO SINGLE SCHWARZ	8977/13	Soufflé bouche	1	16	12	192	<b>72,00 €</b>	<b>68,40 €</b>	<b>64,80 €</b>	<b>61,20 €</b>
DECANTER RIEDEL "O"-THUMS MAGNUM	1414/26	Soufflé bouche	1	9	11	99				
DECANTER SUPERLEGGERO	1925/01	Soufflé bouche	1	9	11	99				
DECANTER CORNETTO MAGNUM	1977/26	Soufflé bouche	1	9	11	99				
DECANTER CURLY PINK	2011/04	Soufflé bouche	1	12	6	72				
DECANTER CURLY CLEAR	2011/04	Soufflé bouche	1	12	6	72				
DECANTER ULTRA MAGNUM R.Q.	2400/13	Soufflé bouche	1	8	6	48				
DECANTER FLIRT	2011/01	Soufflé bouche	1	7	7	49				

DESCRIPTION	ref #	Qualité	UNITES DE VENTE PAR CARTON	CARTONS PAR COUCHE	COUCHES PAR PALETTE	CARTONS PAR PALETTE	Jusqu'à 299€	De 300€ à 599€	De 600€ à 999€	Au delà de 1000€
-------------	-------	---------	----------------------------	--------------------	---------------------	---------------------	--------------	----------------	----------------	------------------

## SOUFFLÉ BOUCHE CARAFES (2<sup>nd</sup> choix)– SELON DISPONIBILITÉS

DECANTER ENTE	1700/14	Soufflé bouche	1	12	6	72	<b>105,00 €</b>	<b>99,75 €</b>	<b>94,50 €</b>	<b>89,25 €</b>
DECANTER AMADEO R.Q.	1756/13	Soufflé bouche	1	13	6	78				
DECANTER VINUM EXTREME	1800/14	Soufflé bouche	1	12	6	72				
DECANTER AYAM KLAR	2016/01	Soufflé bouche	1	6	13	78				
DECANTER AYAM SCHWARZ	2016/02	Soufflé bouche	1	6	13	78				
DECANTER AYAM WEISS	2016/03	Soufflé bouche	1	6	13	78				
DECANTER EVE	1950/09	Soufflé bouche	1	6	7	42	<b>134,00 €</b>	<b>127,30 €</b>	<b>120,60 €</b>	<b>113,90 €</b>
DECANTER EVECHEN	1950/15	Soufflé bouche	1	7	7	49				
DECANTER MAMBA	1950/19	Soufflé bouche	1	4	3	12				
DECANTER PALOMA	2007/03	Soufflé bouche	1	3	9	27				
DECANTER FLAMINGO	2007/01	Soufflé bouche	1	4	12	48				
DECANTER SWAN	2007/02	Soufflé bouche	1	4	12	48				
DECANTER BACCHUS	2015/01	Soufflé bouche	1	3	9	27	<b>152,00 €</b>	<b>144,40 €</b>	<b>136,80 €</b>	<b>129,20 €</b>
DECANTER TYROL	1405/13	Soufflé bouche	1	7	9	63				
DECANTER BLACK TIE FACE TO FACE	4100/13	Soufflé bouche	1	3	9	27	<b>154,00 €</b>	<b>146,30 €</b>	<b>138,60 €</b>	<b>130,90 €</b>
DECANTER BLACK TIE	4100/23	Soufflé bouche	1	3	9	27				
DECANTER BLACK TIE AMADEO	4100/83	Soufflé bouche	1	13	6	78				
DECANTER HORSE	4101/13	Soufflé bouche	1	6	6	36				
DECANTER AMADEO SCHWARZ	8756/13	Soufflé bouche	1	13	6	78				
DECANTER TWENTY TWELVE Rot/Schwarz	2012/68	Soufflé bouche	1	3	7	21				
DECANTER TWENTY TWELVE	2012/88	Soufflé bouche	1	3	7	21				
HORN DECANTER	2014/02	Soufflé bouche	1	6	6	36	<b>229,00 €</b>	<b>217,55 €</b>	<b>206,10 €</b>	<b>194,65 €</b>

# Sérigraphie et de marque de Jauge

Coût de sérigraphie LOGO et JAUGE par Pièce, uniquement pour les verres mécaniques, avec une quantité minimum de 120 verres

Frais d'outillage: 115,00 € payable une seule fois par logo

<b>TARIFS LOGOS</b>	
<b>Quantité</b>	<b>tarif par verre</b>
120 - 239 verres	1,75 €
240 - 599 verres	0,99 €
600 - 2499 verres	0,60 €
2500 et plus	sur demande
<b>TARIFS JAUGES</b>	
<b>Quantité</b>	<b>tarif par verre</b>
120 - 239 verres	1,30 €
240 - 599 verres	0,55 €
600 - 2499 verres	0,30 €
2500 et plus	sur demande

## Information à propos de la sérigraphie:

Le marquage des verres par sérigraphie se fait à travers un écran de tissus qui par endroit laisse traverser l'encre. Celle-ci vient alors se déposer sur la surface du verre et sera ensuite fixée par cuisson. Les encres utilisées par Riedel sont organiques, c'est à dire qu'elles ne contiennent pas de métaux lourds ni de substances toxiques. Ces encres ont une haute résistance au lavage en machine.

## ATTENTION:

La dureté de l'eau utilisée pour laver les verres ne doit jamais être inférieur à 3° d.H.

Les verres sérigraphiés avec des encres organiques doivent placés en machine de telle façon qu'ils ne soient pas en contact les uns avec les autres pendant le cycle de lavage. Si les verres sont lavés à la main, ne pas utiliser de brosse à récurer ni de détergents trop agressif.

Il est important de savoir qu'une eau totalement désalinisée est extrêmement agressive à la fois pour la surface du verre mais également pour le marquage en sérigraphie.

Une tolérance de +/- 10% sur les quantités commandées est applicable sur toutes les commande de sérigraphie, la facturation se faisant en conséquence.



# Conditions Générales de Vente RSN Crystal France

RSN Crystal France est une société par actions simplifiée au capital social de 300 000 euros, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de PARIS sous le numéro 820 558 906 et dont le siège social est situé 18 avenue Franklin Delano Roosevelt, 75008 Paris, France.

## 1. Champ d'application

L'ensemble des livraisons et services de RSN est soumis aux Conditions Générales de Vente suivantes (« **CGV** »), même si aucune référence particulière n'est faite à ces dernières dans des cas spécifiques. Tout contrat supplémentaire ou dérogatoire, telles que notamment toutes conditions générales d'achat du Client qui seraient contradictoires, exige l'acceptation expresse écrite et dûment signée de RSN afin d'être juridiquement valide. Le Client reconnaît qu'il a connaissance des présentes CGV et qu'il a connaissance du fait que l'envoi d'une commande implique l'adhésion du Client aux CGV. Afin d'éviter toute ambiguïté, l'acceptation des commandes ou la réalisation des livraisons par RSN ne peut pas être considérée comme l'octroi d'une exclusivité quelle qu'elle soit, sauf disposition contraire expressément convenue.

## 2. Commandes

2.1. Toutes les commandes passées par le Client entrent légalement en vigueur dès l'acceptation écrite par RSN (confirmation de commande) ou, en l'absence d'une telle confirmation de commande, par la livraison au Client. Toutes les commandes passées sont contraignantes. Cependant, le Client est en droit de modifier sa commande jusqu'à la date de réception d'une confirmation de commande, et au plus tard dans les 5 jours à compter de la passation de commande, à la condition qu'il n'ait pas reçu la confirmation de commande audit moment. Cependant, l'expiration du délai susmentionné ne constitue pas l'acceptation de la commande.

2.2. RSN se réserve le droit de (i) refuser des commandes à tout moment sans donner de raison, (ii) accepter des commandes eu égard aux montants qui correspondent, par expérience, à des quantités habituelles commandées par des sociétés d'une taille comparable et/ou (iii) résilier tout contrat-cadre qui pourrait exister à tout moment, avec effet immédiat et sans justification.

2.3. Commandes Spéciales : Les commandes de tout produit ne figurant pas dans les grilles tarifaires applicables (« **Commandes Spéciales** ») nécessitent le versement d'un acompte de 50 %. Les Commandes Spéciales peuvent être combinées avec toute autre commande afin de satisfaire les minimums de commande. Les quantités des Commandes Spéciales peuvent être commandées uniquement en master packs complets.

2.4. Packs Economiques : Toutes les conditions préférentielles selon lesquelles les Clients peuvent commander des packs contenant des produits gratuits (« **Packs Economiques** ») doivent, dans la mesure où c'est légalement admissible, être transmises au consommateur final pour au moins le même montant. Le Client ne peut pas débiter des Packs Economiques et ne peut vendre individuellement aucune marchandise comprise dans les Packs Economiques.

2.5. Les collections de verres On-Premise ne peuvent qu'être strictement utilisées par l'industrie hôtelière et ne sont pas destinées à la revente, à la vente au détail et/ou aux consommateurs finaux.

## 3. Obligations du Client

3.1. Les Clients détaillants peuvent vendre des biens reçus de RSN uniquement aux consommateurs finaux. Les ventes actives à tous détaillants (y compris, et de manière non limitative, à des grandes surfaces, des clubs-entrepôts ou des magasins discount), des grossistes, des négociants, y compris notamment des distributeurs en ligne, des sites de vente flash ou des distributeurs, sont strictement interdites dans la mesure où RSN s'est réservé lesdits clients ou les a attribués exclusivement d'une autre manière. Les ventes passives sont exemptes de la restriction susmentionnée. Les dispositions du réseau de distribution sélective ne sont pas concernées par la présente clause 3.1.

3.2. Le Client reconnaît son obligation de respecter le niveau d'exigence très élevé applicable aux produits de RSN en qualité de verrerie de renommée mondiale et la notoriété symbolisée par la marque de commerce « Riedel » et par toute autre marque de commerce et marques que RSN vend, et de s'interdire toute conduite qui pourrait être considérée comme ayant un impact négatif sur l'image de RSN ou de ses produits.

3.3. Le Client mènera ses activités en stricte conformité avec les présentes CGV et l'ensemble des lois et règlements applicables.

## 4. Prix

Sauf accord contraire écrit, tous les prix sont indiqués en Euros (taxes exclues) par unité de vente, ex works (INCOTERMS 2010 de la Chambre de commerce internationale). RSN émet ses factures en Euros avec les prix applicables légalement en vigueur au moment de la livraison.

## 5. Conditions de paiement

5.1. Les conditions de paiement et de livraison sont énoncées séparément dans les Grilles Tarifaires actuellement applicables de RSN.

5.2. Sauf accord contraire écrit, le paiement doit être effectué dans un délai de 30 jours à compter de la date de facture.

5.3. RSN peut demander qu'une confirmation de paiement soit émise par une banque acceptée par RSN. Le paiement sera considéré comme effectué dès que RSN sera en mesure d'en disposer librement au siège social de la société. Si les paiements sont effectués en devises librement convertibles autres que la devise de facturation, le Client supportera le risque lié au taux de change. Tous les frais bancaires sont à la charge du Client. Tout retard ou tout défaut de paiement entraîne de droit, et sans mise en demeure préalable, le paiement immédiat de toutes les sommes restantes dues, ainsi que le paiement d'intérêts de retard équivalents à une pénalité de 11 % annuelle sur les montants dus, nonobstant les dommages-intérêts que RSN se réserve le droit de réclamer. Conformément aux Articles L. 441-6 et D. 441-5 du Code de commerce, tout retard de paiement entraîne de droit, en sus des pénalités de paiement tardif, une obligation pour le débiteur de payer un montant fixe de 40 € afin de couvrir les frais de recouvrement de la dette. Une indemnité supplémentaire peut être réclamée par RSN, sur présentation de pièces justificatives, lorsque les frais de recouvrement encourus sont supérieurs au montant des frais fixes. Toute réclamation, demande reconventionnelle ou demande d'indemnisation du Client ne donne pas droit au Client à un prolongement de la période stipulée pour le paiement. RSN se réserve le droit de modifier les modalités de paiement et de livraison ou de suspendre l'exécution de tout contrat conclu avec le Client si ceci semble nécessaire au vu de la situation du Client ou de son historique de paiement.

5.4. Le Client ne peut déduire une remise sur achat payé comptant que si toutes les factures dues ont été payées.

5.5. RSN n'est pas tenu d'accepter des chèques ou des lettres de change ; ils ne seront crédités en tant que paiement que sous réserve d'être effectivement honorés à la valeur au titre de laquelle ils ont été émis. Tous les coûts encourus dans le cadre de l'acceptation des lettres de change ou des chèques, notamment en ce qui concerne les frais d'escompte et les intérêts, seront supportés par le Client.

5.6. Si la date de paiement est dépassée de plus de 60 jours, toutes les livraisons seront suspendues jusqu'à ce que le montant du ait été crédité sur le compte de RSN. Bien que RSN puisse accepter de nouvelles commandes, elles ne seront ni traitées ni livrées.

5.7. De plus, en cas de défaut de paiement, tous les encours impayés, y compris ceux au titre de lettres de change, deviendront exigibles immédiatement, indépendamment de leur date d'échéance. En outre, RSN sera en droit de résilier tous les contrats actuels et/ou de demander des dommages-intérêts en lieu et place de la prestation, d'arrêter les livraisons, de les faire sous réserve de la fourniture d'une caution, ou d'effectuer une livraison uniquement contre paiement comptant à la livraison. Il en est de même si la société du Client est vendue en tout ou partie, ou si la forme juridique de la société du Client est modifiée, si sa situation financière change fondamentalement ou se détériore, ou si RSN a connaissance uniquement après que la commande a été acceptée de faits qui, selon toute appréciation raisonnable, rendraient risqué l'octroi d'un crédit. Dans chacun de ces cas, RSN peut conserver la propriété tel que décrit à la clause 10, et peut vérifier et collecter les biens provenant de ses livraisons qui sont toujours disponibles auprès du Client à cette fin, ce qui n'entraînera pas la résiliation du contrat.

5.8. En cas de modification RSN Crystal France est une société par actions simplifiée au capital social de 300 000 euros, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de PARIS sous le numéro 820 558 906 et dont le siège social est situé 18 avenue Franklin Delano Roosevelt, 75008 Paris, France.

## 6. Livraison

- 6.1. Sauf accord contraire écrit, toutes les livraisons seront effectuées ex works (« EXW », INCOTERMS 2010 de la Chambre de commerce internationale) à l'entrepôt concerné tel que défini par RSN. Les livraisons seront effectuées par RSN conformément à ses capacités opérationnelles. Les dates de livraison prévues ne sont pas contraignantes ; les dates de livraison des Commandes Spéciales seront notifiées au client sur une base au cas par cas et ne sont pas contraignantes. Toutes réclamations au titre de dommages-intérêts dues à la non-exécution ou à une exécution retardée sont exclues. Les livraisons partielles sont autorisées et peuvent être facturées.
- 6.2. RSN exécutera le contrat sous réserve d'événements imprévisibles ou d'événements indépendants de la volonté des parties, par exemple tous cas de force majeure, cas de guerre, interventions et interdictions d'autorités officielles, retards de transport et de dédouanement, dommages liés au transport, manque ressources énergétiques, conflits sociaux ainsi que des retards dans la livraison de la part de fournisseurs pour quelques raisons que ce soit. Les délais de livraison seront également prolongés si un des événements susmentionnés se produit chez des fournisseurs de RSN. Si le cas de force majeure dure pendant une période supérieure à 90 jours, chacune des parties sera en droit de résilier de droit le contrat sans indemnisation, sous réserve de l'envoi d'une notification à l'autre partie par lettre recommandée avec accusé de réception. L'annulation prendra effet une semaine après la date de réception de la lettre recommandée susmentionnée. Les obligations de paiement des parties selon les présentes resteront valides et ne cesseront pas de produire leurs effets.
- 6.3. Toutes les marchandises de détail sont expédiées en master packs de couleur marron (unité de commande). Le master pack sert uniquement à protéger les marchandises de détail et n'est pas destiné à être utilisé comme emballage extérieur livrable. Toute autre utilisation de ce master pack, notamment son utilisation pour livraison, relève de la seule responsabilité et aux risques du Client.
- 6.4. L'emballage personnalisé est soumis à un Contrat d'Emballage séparé.
- 6.5. En ce qui concerne les commandes personnalisées, RSN se réserve le droit de fournir des différences de quantités de +/- 5% de la quantité commandée. La quantité réellement livrée doit être payée dans tous les cas.
- 6.6. Si les marchandises sont récupérées par le Client à un entrepôt déterminé par RSN, le Client doit récupérer les marchandises dans un délai de 10 jours ouvrables après avoir reçu l'avis de RSN l'informant que les marchandises sont prêtes pour l'enlèvement. Une fois ce délai passé, RSN est en droit de facturer des droits d'entreposage au Client.
- 6.7. Les risques de perte ou de détérioration des marchandises, ainsi que les dommages qu'elles pourraient causer, sont transférés au Client à compter de la date de livraison.

## 7. Notification de Défauts, Garantie, Responsabilité

- 7.1. Tout défaut doit être notifié à RSN par écrit dans un délai de 28 jours à compter de la livraison des marchandises, avec une description détaillée des défauts ; sinon les marchandises seront considérées comme ayant été acceptées. Le Client reconnaît que des différences peuvent se produire entre des produits d'une même série pour des raisons techniques et en raison des matériaux utilisés au cours de la production des produits de verrerie, notamment en ce qui concerne la taille, le poids, l'ovalité ou la verticalité selon les schémas techniques concernés, qui ne peuvent être influencés par RSN. De telles différences entre les produits, notamment par rapport à des livraisons antérieures du même produit, ne constituent donc pas un défaut.
- 7.2. En cas de réclamation justifiée, RSN –à sa seule discrétion –effectuera une livraison de remplacement ou émettra un avis de crédit. Si RSN choisit d'effectuer une livraison de remplacement, le Client est tenu de restituer les marchandises défectueuses. Toute autre réclamation en garantie du Client est exclue.
- 7.3. RSN est uniquement responsable des dommages dans la mesure où les dommages ont été causés par RSN, par négligence grave ou acte intentionnel. La responsabilité au titre d'une négligence légère est exclue, sauf en cas de dommage corporel. La charge de la preuve incombe au Client dans tous les cas.
- 7.4. Les verres Riedel vendus par RSN sont résistants au lave-vaisselle, conformément au DIN EN 12857-1/2:2005. Une garantie au titre d'opacification des verres est accordée pour une durée de 3 ans à compter de la date de production (cachet au fond du verre). Les dommages mécaniques sur la surface sont exclus de la garantie.
- 7.5. Les décorations de tout type qui n'ont pas été faites ou demandées par RSN, comme des gravures, des sérigraphies etc., relèvent de la seule responsabilité et du risque du Client. RSN n'est pas responsable et sera exclue de toute garantie de quelque nature que ce soit, notamment de manière non limitative si des métaux lourds ou d'autres matériaux dangereux sont utilisés, ou si le matériel utilisé n'est pas résistant à l'eau ou au lave-vaisselle. Le Client doit indemniser et garantir RSN de l'ensemble des réclamations, des actions en justice, des pertes, des dommages, des blessures et des frais (y compris les honoraires raisonnables d'avocats) survenant ou se rapportant à des réclamations faites à l'encontre de RSN sur la base de décorations (telles que des gravures, des sérigraphies etc.) faites par le Client sur les produits de verrerie.
- 7.6. Toutes les autres garanties non décrites ci-dessus et notamment les garanties légales qui ne sont pas des règles d'ordre public (par exemple « *garantie des vices cachés* ») doivent être exclues.
- 7.7. Une garantie contractuelle ou légale est exclue si le Client ne prend pas immédiatement les mesures appropriées pour éviter l'aggravation de ses effets préjudiciables, notamment en ne mettant pas RSN en mesure de remédier aux effets constatés dès que possible.
- 7.8. Dans tous les cas, la responsabilité totale de RSN est strictement limitée au montant réellement payé au titre des marchandises donnant lieu à la réclamation émise par le Client à RSN.

## 8. Retours

Tous les retours sont soumis à l'autorisation expresse préalable écrite de RSN. Les commandes spéciales ou les marchandises gravées, décorées ou personnalisées de toute autre manière ne peuvent pas être retournées. Les marchandises retournées doivent faire partie des collections actuelles de RSN et être dans un état impeccable, revendable, emballées dans les boîtes d'origine et dans les master packs d'origine scellés. Les retours doivent être expédiés dans un délai de 30 jours après réception de l'approbation écrite préalable de RSN et doivent être livrés à l'entrepôt de RSN à déterminer par RSN ; le transport (risques et coûts) est à la charge du Client. En ce qui concerne les marchandises retournées conformément aux présentes dispositions, les coûts valables à la date d'achat seront crédités avec une diminution de 15 % au titre des frais de restockage et de manutention.

## 9. Droits de Propriété Industrielle

- 9.1. L'ensemble des biens et/conceptions y compris, de manière non limitative, les schémas de fabrication, fournis par RSN sont protégés par les droits de propriété industrielle, notamment par le droit d'auteur et par les droits relatifs aux marques et aux brevets qui sont détenus exclusivement par RSN ou par des sociétés affiliées de RSN ou par des licenciés de RSN.
- 9.2. Les outils, moules et plans sont la propriété exclusive de RSN ou des sociétés affiliées de RSN ou des licenciés de RSN, même si le Client supporte les coûts de leur acquisition en tout ou partie, et ne seront pas restitués à la fin de la coopération pour quelque motif que ce soit.
- 9.3. Le Client et en droit d'utiliser les marques de commerce et/ou les logos apposés par RSN sur les marchandises ou sur leur emballage afin d'identifier les marchandises non modifiées et dans leur emballage d'origine. Par ce fait, le Client n'obtient pas de droits relatifs aux marques, aux logos et à tout autre matériel de propriété de RSN ou de ses licenciés. Le Client s'engage à s'abstenir de toute autre utilisation. Toute utilisation des marques, noms, logos, photos, vidéos et symboles de la société RSN ou des licenciés de RSN ou toute utilisation de la marque « Riedel » dans des publications, des publicités électroniques (internet), des pages de réseaux sociaux ou des supports imprimés n'est autorisée qu'avec l'approbation écrite de RSN. De plus, le Client s'engage à ne pas utiliser des signes qui sont susceptibles de porter à confusion avec ceux de RSN ou des licenciés de RSN ou Riedel ou des signes similaires, et à ne pas les faire protéger sous quelque forme que ce soit. Les documents tels que des catalogues, brochures, illustrations, photos, vidéos et des supports assimilés ainsi que les échantillons et dessins restent à tout moment la propriété intellectuelle de RSN ou des sociétés affiliées de RSN ou des licenciés RSN, ladite propriété intellectuelle étant protégée par les dispositions légales applicables relatives à la reproduction, l'imitation, la concurrence etc. Le Client s'engage à ne pas mettre lesdits supports et documents à la disposition de tiers, que ce soit en tout ou en partie, sans l'autorisation écrite préalable de RSN, ni à les utiliser à toute fin autre que celle pour

#### **10. Réserve de propriété**

**10.1. LES MARCHANDISES FAISANT L'OBJET DU PRÉSENT CONTRAT SONT VENDUES AVEC RÉSERVE DE PROPRIÉTÉ: LE TRANSFERT DE PROPRIÉTÉ EST SOUMIS AU PAIEMENT INTÉGRAL DU PRIX PAR LE CLIENT, À LA DATE D'EXIGIBILITÉ CONVENUE. EN CAS DE DÉFAUT DE PAIEMENT À LA DATE D'EXIGIBILITÉ, RSN REPRENDRA POSSESSION DES PRODUITS DONT IL EST RESTÉ LE PROPRIÉTAIRE ET ANNULERA, À SA CONVENANCE, LE CONTRAT PAR LETTRE RECOMMANDÉE AVEC AVIS DE RÉCEPTION ENVOYÉE AU CLIENT. EN CAS DE REVENTE DES MARCHANDISES PAR LE CLIENT À UN TIERS, LES RÈGLES DE SUBROGATION RÉELLE S'APPLIQUENT À COMPTER DE LA DATE PRÉVUE DE PAIEMENT SI LE PAIEMENT INTÉGRAL N'A PAS ÉTÉ EFFECTUÉ À LA DATE EN QUESTION.**

**CETTE DISPOSITION NE FAIT PAS OBSTACLE AU TRANSFERT AU CLIENT, DÈS LA LIVRAISON, DES RISQUES RELATIFS AUX MARCHANDISES CONFORMÉMENT À LA CLAUSE 6 DES PRÉSENTES.**

**10.2. LE CLIENT N'EST PAS EN DROIT DE NANTIR OU DE REMETTRE EN GARANTIE LES MARCHANDISES DE RSN QUI N'ONT PAS ÉTÉ RÉGLÉES COMME GARANTIES. LE CLIENT EST TENU DE REVENDIQUER LE TITRE DE PROPRIÉTÉ DE RSN RELATIF AUX MARCHANDISES VIS A VIS DES TIERS ET D'INFORMER RSN IMMÉDIATEMENT PAR ÉCRIT SI DES TIERS FORMULENT DES REVENDICATIONS EU ÉGARD AUX MARCHANDISES OU UNE PROCEDURE D'EXECUTION A ETE ENTAMEE.**

#### **11. Protection et Stockage des Données, Publicité**

RSN stockera et traitera des données à caractère personnel obtenues au cours de la relation commerciale avec le Client en conformité aux dispositions légales. Dès la conclusion du contrat, le Client accepte (sous réserve d'une révocation éventuelle à tout moment) que ses données à caractère personnel puissent être utilisées par RSN à des fins de commercialisation de ses propres biens et services. De plus, le Client accepte expressément d'être contacté par RSN à des fins publicitaires par téléphone, e-mail, SMS ou télécopie. Ledit consentement peut être révoqué à tout moment. Conformément à la loi relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés n°78-17 du 6 janvier 1978, le Client dispose à tout moment d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition en ce qui concerne ses données à caractère personnel.

#### **12. Divisibilité**

Si une disposition du présent Contrat est invalide, la validité des autres dispositions n'en est pas affectée. Les parties s'engagent à convenir d'une nouvelle disposition valide dont l'objectif économique s'approche le plus possible de celui de la disposition invalide.

#### **13. Résiliation**

En cas de manquement par l'une ou l'autre partie aux obligations découlant du contrat qui ne peut pas être remédié dans un délai de 10 jours à compter de l'envoi d'une mise en demeure formelle par l'autre partie, cette dernière a la possibilité de résilier de droit le contrat susmentionné, notwithstanding les dommages-intérêts qui pourraient être exigés par la victime du manquement. En cas de résiliation du contrat, toutes les sommes dues par le Client deviennent immédiatement échues et exigibles. De même, toute commande qui a été confirmée par RSN avant la date de résiliation effective du contrat fera l'objet d'une livraison et devra être réglée immédiatement par le Client.

#### **14. Loi Applicable, Jurisdiction Compétente**

Le présent Contrat est soumis au droit français. L'application de la Loi relative aux Ventes de l'ONU (Convention des Nations Unies sur les Contrats de Vente Internationale de Marchandises) est exclue. Tous litiges survenant du contrat conclu avec le Client ou les Conditions Générales 10. Réserve de propriété

**10.1. LES MARCHANDISES FAISANT L'OBJET DU PRÉSENT CONTRAT SONT VENDUES AVEC RÉSERVE DE PROPRIÉTÉ: LE TRANSFERT DE PROPRIÉTÉ EST SOUMIS AU PAIEMENT INTÉGRAL DU PRIX PAR LE CLIENT, À LA DATE D'EXIGIBILITÉ CONVENUE. EN CAS DE DÉFAUT DE PAIEMENT À LA DATE D'EXIGIBILITÉ, RSN REPRENDRA POSSESSION DES PRODUITS DONT IL EST RESTÉ LE PROPRIÉTAIRE ET ANNULERA, À SA CONVENANCE, LE CONTRAT PAR LETTRE RECOMMANDÉE AVEC AVIS DE RÉCEPTION ENVOYÉE AU CLIENT. EN CAS DE REVENTE DES MARCHANDISES PAR LE CLIENT À UN TIERS, LES RÈGLES DE SUBROGATION RÉELLE S'APPLIQUENT À COMPTER DE LA DATE PRÉVUE DE PAIEMENT SI LE PAIEMENT INTÉGRAL N'A PAS ÉTÉ EFFECTUÉ À LA DATE EN QUESTION.**

**CETTE DISPOSITION NE FAIT PAS OBSTACLE AU TRANSFERT AU CLIENT, DÈS LA LIVRAISON, DES RISQUES RELATIFS AUX MARCHANDISES CONFORMÉMENT À LA CLAUSE 6 DES PRÉSENTES.**

**10.2. LE CLIENT N'EST PAS EN DROIT DE NANTIR OU DE REMETTRE EN GARANTIE LES MARCHANDISES DE RSN QUI N'ONT PAS ÉTÉ RÉGLÉES COMME GARANTIES. LE CLIENT EST TENU DE REVENDIQUER LE TITRE DE PROPRIÉTÉ DE RSN RELATIF AUX MARCHANDISES VIS A VIS DES TIERS ET D'INFORMER RSN IMMÉDIATEMENT PAR ÉCRIT SI DES TIERS FORMULENT DES REVENDICATIONS EU ÉGARD AUX MARCHANDISES OU UNE PROCEDURE D'EXECUTION A ETE ENTAMEE.**